

Demande d'un règlement temporaire de circulation (durée maximale de 72 heures)

Demandeur :

Nom/Entreprise:	
Prénom:	
Adresse (n° - Rue):	
Code postal/ Localité :	
Tél. ☎:	
E-Mail:	

Lieu d'application :

Adresse (n° - Rue):			
Code postal:		Localité :	

Motif/Objet :

Tranchée
Marquage
Dépôt de matériel

Raccordement
Grue fixe/mobile
Sondage

Fouille
Benne
Autres, à préciser :

Durée :

Du:		au:	
Entre:		et:	

Conditions à respecter :

- Il faut que la voirie soit ouverte à la circulation le **soir**
- Il faut poser des panneaux de signalisation qui règlent la priorité aux automobilistes conformément au code de la route
- La plaque de tôle **doit** être insérée dans le macadam au même niveau que la voirie afin d'éviter les bruits inutiles
- Le trottoir est réservé aux piétons
- Le chantier ainsi que les machines de travail doivent être sécurisés et balisés correctement
- **! Le chantier doit être terminé endéans les 72 heures ; faute de quoi il faut demander un règlement de circulation !**

Documents à joindre :

1x Copie de la permission de voirie de l'Etat valable, nécessaire pour toute intervention dans le chemin repris (CR) / route nationale de l'Etat
1x Plan de situation

En cochant cette case, j'accepte que les informations saisies dans le présent formulaire de demande de stationnement interdit soient traitées conformément au règlement européen 2016/679 relatif à la protection des données, suivant le détail consultable sur le site internet de la commune.

Seulement les demandes complètes pourront être traitées !

Signature:

Date:

Ce formulaire est à remettre au moins 15 jours avant le début des travaux par e-mail à l'adresse suivante : technique@roeser.lu